

Microprogramme de deuxième cycle en gestion de projet agile

Site Web : esg.uqam.ca/programmes/microprogramme-de-2e-cycle-en-gestion-de-projet-agile-esg/

Code	Titre	Crédits
9123	Microprogramme de deuxième cycle en gestion de projet agile	12

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Les objectifs généraux de ce microprogramme sont d'habiliter les étudiants et étudiantes à la gestion de projet agile, à travers :

- 1) une meilleure compréhension de l'agilité, de ses principes et du changement de paradigme qu'elle implique
- 2) la maîtrise des habiletés de coaching nécessaires pour accompagner des équipes et organisations dans l'implantation et les pratiques agiles et
- 3) la réflexion sur l'agilité, ses pratiques et les tensions générées, affectant les individus et ce, dans le but de jouer un rôle actif de praticien réflexif, praticienne réflexive

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

Exceptionnellement, des candidats qui répondent à l'un des quatre profils suivants pourraient être admissibles au microprogramme de deuxième cycle en gestion de projet, après étude de leur dossier.

- Des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,7 et inférieure à 3,2 (ou l'équivalent) et qui possèdent une expérience professionnelle pertinente d'au moins 3 années;
- Des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne inférieure à 2,7 sur 4,3 (ou l'équivalent) mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) et qui ont une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) et qui possèdent une expérience professionnelle pertinente d'au moins 3 années.
- Des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,7 sur 4,3 (ou l'équivalent), possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente d'au moins 5 ans.
- Des candidats ne détenant pas de baccalauréat, mais possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins sept ans.

De plus, le candidat doit satisfaire aux critères suivants :

- Le candidat, la candidate doit maîtriser suffisamment la langue française (à l'oral comme à l'écrit) et avoir la capacité de lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Ces connaissances pourront faire l'objet d'une évaluation par le programme (test, entrevue). Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra soit recommander un refus d'admission, soit imposer des cours d'appoint.
- Le candidat, la candidate doit posséder une maîtrise adéquate de l'utilisation de la micro-informatique, notamment celle adaptée à l'environnement de la gestion de projet.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Méthode et critères de sélection

Pour les personnes ayant obtenu une attestation ou un diplôme pour l'un ou l'autre des programmes en gestion de projet de l'UQAM : Évaluation du dossier académique.

Pour les personnes n'ayant pas obtenu d'attestation ou de diplôme pour l'un ou l'autre des programmes en gestion de projet de l'UQAM : évaluation du dossier académique, du texte de motivation, des lettres de recommandation et du curriculum vitae. Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée.

Documents requis (uniquement pour les personnes n'ayant pas obtenu d'attestation ou de diplôme pour l'un ou l'autre des programmes en gestion de l'UQAM) : outre le formulaire de demande d'admission et les documents exigés par le Registrarat, le dossier de candidature doit comprendre un curriculum vitae détaillé et, pour les personnes candidates admissibles exceptionnellement, une lettre officielle d'attestation d'emploi (tâches, durée de l'emploi, date et signature de l'employeur).

Régime et durée des études

Le programme ne peut être réalisé que sous un régime à temps partiel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Le programme comporte 12 crédits répartis comme suit :

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MGP7900 Gestion de projets

MGT8830 Gestion de projet

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MGP7228 Approches agiles en gestion de projet

MGP7229 Organisation agile

MGP7230 Coaching et facilitation agile

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le cours MGP7900 Gestion de projets ou MGT8830 Gestion de projet doit être suivi au premier trimestre d'inscription.

Les personnes ayant réalisé des études de cycles supérieurs en gestion de projet bénéficieront, dans les limites permises par le Règlement des études no. 8, d'une reconnaissance d'acquis pour le cours de base (MGP7900 ou MGT8830), de sorte qu'ils n'auront qu'à réussir les autres cours du programme pour obtenir leur attestation. Pour ce même cours de base et toujours en respect du Règlement no. 8 des études de cycles supérieurs, la direction du programme analysera au cas par cas les demande de reconnaissances d'acquis formulées sur la base d'expérience jugée pertinente et solide en gestion de projet.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DESCRIPTION DES COURS

MGP7228 Approches agiles en gestion de projet

Objectifs

Ce cours vise à permettre une compréhension des principes et des valeurs de l'agilité. Il présente les origines des approches agiles et permet de se familiariser avec les différentes méthodes et outils. Le cours présente les méthodes agiles en gestion de projet. Au terme du cours, les étudiants seront aptes à : Comprendre les principes et les valeurs de l'agilité; Appliquer une approche agile dans le cadre d'un projet; Réfléchir sur les pratiques agiles et leur application.

Sommaire du contenu

Le cours est structuré principalement selon les blocs suivants : Les origines et les fondements de l'agilité. Les principes et valeurs de l'agilité. La livraison incrémentale et itérative. La planification juste à temps et la vélocité. Les méthodes agiles (Scrum, etc.). Les outils liés aux méthodes agiles (cartographie des récits utilisateur, etc.). L'agilité hors TI (ex : formation, marketing, RH, etc.).

Modalité d'enseignement

Plusieurs modalités d'enseignement pourraient être mobilisées, en présence ou à distance, par exemple : Des exposés magistraux interactifs; Des activités individuelles et en équipe; Des discussions avec l'enseignant, l'enseignante et les participants, participantes au cours; Des exercices, analyses de cas, simulations et autres exercices spécifiques

MGP7229 Organisation agile

Objectifs

De plus en plus d'organisations adoptent l'agilité. Ce cours vise à préciser en quoi consiste une organisation agile et à présenter les différents modèles existants. Il vise également à sensibiliser les étudiants aux enjeux et tensions vécues par les individus, notamment en contexte hybride. Finalement, il vise à outiller les étudiants dans la mise en place d'une transformation agile. Au terme du cours, les étudiants seront aptes à : Comprendre les principes clés liés à l'agilité organisationnelle; Réfléchir aux enjeux de la mise en place de l'agilité au niveau du projet et de l'organisation; Comprendre les spécificités des contextes hybrides et réfléchir aux tensions générées par ceux-ci; Expliquer les caractéristiques des cadres conceptuels d'agile à l'échelle (scaling agile); Mettre en application un processus de transformation organisationnelle pour des entreprises voulant adopter

l'agilité.

Sommaire du contenu

Le cours est structuré principalement selon les blocs suivants : Les spécificités d'une organisation agile. La culture agile. Les contextes hybrides et les tensions pour les participants, surtout ceux directement impliqués. Les modèles d'agile à l'échelle (scaling agile) (SAFE, etc.). L'implantation de l'agilité et la gestion de changement agile. Le rôle de gestionnaire dans un contexte d'autogestion. L'agilité hors TI (ex : documentation / formation / marketing / RH).

Modalité d'enseignement

Plusieurs modalités d'enseignement pourraient être mobilisées, en présence ou à distance, par exemple : Des exposés magistraux interactifs; Des activités individuelles et en équipe; Des discussions avec l'enseignant, l'enseignante et les participants, participantes au cours; Des exercices, analyses de cas, simulations et autres exercices spécifiques

MGP7230 Coaching et facilitation agile

Objectifs

L'agilité est facilitée par la présence de coachs, que ce soit sur le plan organisationnel ou celui des équipes. Ce cours vise à outiller les étudiants à exercer des habiletés de coaching et de facilitation, avec un accent mis sur le coaching d'équipes et d'organisations agiles ou qui visent à le devenir. Le coaching amène une posture distincte de celle du gestionnaire plus traditionnel et nécessite de recourir à des habiletés spécifiques qui lui sont propres et qui feront l'objet de ce cours. Au terme du cours, les étudiante et étudiants seront aptes à : Comprendre les spécificités du rôle de coach agile; Adopter une posture de coach dans l'accompagnement de gestionnaires et d'équipes agiles; Envisager les différents rôles du coach et quand adopter ceux-ci; Comprendre en quoi consiste le rôle de coach d'équipe agile / Scrum Master; Exercer un coaching collectif; Faciliter des rencontres et animer des grands groupes.

Sommaire du contenu

Le cours est structuré principalement selon les blocs suivants : La posture et les rôles du coach agile (mentor, facilitateur, enseignant, solutionneur de problème, etc.). Le rôle de coach d'équipe agile / Scrum Master; L'accompagnement des différents rôles (gestionnaires, responsables de produit, etc.) en contexte agile; Le coaching d'équipes et d'organisations agiles; Les outils de facilitation; L'amélioration continue d'une équipe agile (rétrospective, etc.).

Modalité d'enseignement

Plusieurs modalités d'enseignement pourraient être mobilisées, en présence ou à distance, par exemple : Des exposés magistraux interactifs; Des activités individuelles et en équipe; Des discussions avec l'enseignant, l'enseignante et les participants, participantes au cours; Des exercices, analyses de cas, simulations et autres exercices spécifiques

MGP7900 Gestion de projets

Ce cours d'introduction à la gestion de projets est destiné à un public de maîtrise (hors MGP). On y propose un cadre conceptuel global pour l'étude de la gestion d'un projet. On identifie le cycle de vie d'un projet et on en caractérise les principales phases pour différents types de projets. Le cours a par ailleurs comme objectif de présenter les principaux concepts, approches, méthodes et techniques utilisés dans le processus de gestion de projets depuis leur conception jusqu'à leur terminaison. Le cours permet enfin d'aborder la problématique de l'évaluation des projets ainsi que leurs principales causes de réussite ou d'échec. Ce cours est non créditable au programme court et à la maîtrise en gestion de projet.

MGT8830 Gestion de projet

Objectifs

L'objectif du cours est de rendre l'étudiant capable de comprendre ce qu'est la gestion de projet et de maîtriser les principaux concepts, approches, méthodes et techniques utilisés dans le processus de gestion de projets depuis leur conception jusqu'à leur livraison. Le cours

permet également d'aborder la problématique de l'évaluation de la performance des projets ainsi que leurs principales causes de réussite ou d'échec.

Sommaire du contenu

1) Priorisation et sélection des projets (impacts sur l'organisation)
2) Planification des projets (identification des besoins, identification du concept, définition du projet, estimation, gestion des risques, structure de découpage de projet, réseau de projets, planification des ressources et des coûts, utilisation du logiciel MS-Project)
3) Contrôle et suivi des projets
4) Post-mortem des projets (causes d'échec et réussite, transfert de responsabilités)
5) Rôle du gestionnaire de projet (leadership, gestion d'équipe, gestion des parties prenantes)
6) Nouvelles approches en gestion de projet

Modalité d'enseignement

45 heures de cours incluant exercices et études de cas.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 03/02/23, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2023